

# Tarifs

Mis à jour au 1<sup>er</sup> Janvier 2017

## NOTRE VILLAGE SAD (mode prestataire)

Tarif horaire :	22,20 €
Tarif horaire en cas de prestation ponctuelle :	24,00 €

## NOTRE VILLAGE AAD (mode prestataire)

Tarif horaire ( <i>sans prise en charge</i> ):	22,60 €
Tarif horaire ( <i>avec prise en charge</i> ) :	0 € à 22,60 € ( <i>selon ressources</i> )
Tarif horaire (APA) :	19,67 €

## NOTRE VILLAGE MAD (mode mandataire<sup>2</sup>)

Frais de gestion horaire :	2,20 €
Plancher mensuel <40 h :	88,00 €
Plafond mensuel > 95,45 h :	210,00 €
Frais d'ouverture de dossier (1 et 2 salariés) :	180,00 €
Frais d'ouverture de dossier (3 salariés et +) :	240,00 €
Adhésion annuelle :	35,00 €
Frais de résiliation de dossier	290,00 €

## NOTRE VILLAGE SIAD (soins infirmiers à domicile)

Les soins sont pris en charge à 100% par les régimes d'assurance maladie, sur prescription médicale.

### Conditions Générales :

- Sur simple demande, nous vous adressons un devis gratuit incluant le montant de la prise en charge financière à laquelle vous avez droit (CNAV, APA, PCH, Aide sociale..).
- Nos factures sont établies mensuellement et sont payables selon les modes de paiement suivants :  
Chèque bancaire, virement, prélèvement bancaire, CESU ou espèces<sup>1</sup>

### Réduction fiscale :

Toutes nos prestations ouvrent droit à une réduction fiscale de 50% des dépenses engagées (selon la législation en vigueur).

<sup>1</sup> Le paiement en espèce n'ouvre par droit à la déduction fiscale

<sup>2</sup> Pour information le tarif horaire moyen pour un client en mode mandataire est